

L'ÉCHO DU LAC XAVIER

VOL. XXXVIII

ÉDITION No. 1

JUIN 2019

CORPORATION DES RÉSIDENTS DU LAC XAVIER



Corporation des résidents du lac Xavier



Corporation des résidents du Lac Xavier
VIVRE en HARMONIE

1098, rue de Saint-Jovite, CP 4506, Mont-Tremblant (QC), J8E 1A1
administration@lacxavier.ca

MOT DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici le bilan du CA depuis juin 2013. Il y a eu une augmentation de l'adhésion des résidents à la Corporation de 37 %. Présentement nous sommes 74 membres. Ceci s'explique par tout le travail effectué par vos représentants au CA et de tous les bénévoles des comités et des sous-comités.

L'analyse de l'eau, l'ensemencement, les rencontres du CA, la préparation du journal l'Écho de juin, l'organisation de l'assemblée générale (AGA) et de la rencontre du 5 à 7 se sont poursuivies. S'est ajouté à ces **activités régulières** la présence mensuelle de 2 ou 3 personnes aux séances municipales. Étant plus aux aguets sur les projets de la municipalité, nous avons participé à la consultation du changement de zonage HA5-1 concernant les Chic Shack. Nos discussions ont porté fruits et les décisions prises sur ce dossier ont été favorables à la protection du lac Xavier. Nous avons aussi participé à la consultation sur la location à court terme sur le bord des lacs. Nous pouvons ainsi mieux vous informer.

De grandes améliorations ont été apportées au niveau de la **communication**. Nous avons repris la production en décembre du journal l'Écho du lac Xavier. Une liste des résidents a été constituée avec leurs courriels et les adresses de leurs résidences principales et secondaires. Cette liste est mise à jour régulièrement. Cela nous permet de communiquer rapidement avec nos membres et de leur transmettre, au besoin, des informations jugées utiles. Les nouveaux résidents sont personnellement accueillis et des informations leur sont communiquées sur la Corporation. De nombreux textes ont été produits tels que le certificat de lavage, lettre aux agents d'immeubles, lettre d'accueil aux nouveaux résidents, texte sur les objectifs de la Corporation, lettre de responsabilisation des résidents quant à l'utilisation de leur clé de la descente de bateaux, texte sur l'importance d'être membre avec la feuille de cotisations, lettre de contribution volontaire pour les pêcheurs de la Conception n'habitant pas au lac Xavier et aussi remise à ceux qui demandent une clé. Nous avons aussi mis en

place un protocole pour l'observation des cyanobactéries. La plupart de ces textes sont traduits en anglais.

L'ancien Logo avec le huard et son bébé sur le dos a été amélioré et complété par le Vivre en Harmonie. Un texte sur ce thème complète le logo. La cartographie du lac Xavier a été effectuée avec les consignes de navigation. Cette carte est présentée sur un panneau d'affichage à la descente de bateaux. On s'en est servie aussi sur la carte plastifiée rappelant les principales recommandations du Code de vie. Une bouée a été installée à la décharge pour rappeler qu'il est interdit de faire des vagues à cet endroit fragile du lac. L'île Chaput a maintenant une nouvelle pancarte pour protéger notre famille de huards nichant à cet endroit. Les anciens panneaux d'affichage pour rappeler l'AGA et le 5 à 7 ont été changés. Un travail énorme a aussi été accompli pour produire l'édition du nouveau Code de vie 2018 auquel s'est ajouté l'Entente de courtoisie pour une navigation responsable. Ces documents ont été traduits en anglais et remis à tous les résidents. Un tableau organisationnel a été constitué pour présenter les projets, les comités et les dossiers de la Corporation.

Un des premiers **dossiers** traités fut le rétablissement de la Corporation au Registre des entreprises du Québec. Avec la participation de la Municipalité une assurance responsabilité (BFL Canada) prévue pour les OBNL a été prise. Comme nos principes doivent se concrétiser, nous avons adhéré à des organismes qui protègent l'environnement tels que la Coalition pour une navigation responsable et le CRE Laurentides avec lequel nous avons effectué la caractérisation des plantes aquatiques du lac Xavier. Le comité du développement au lac Xavier nous a renseignés sur les terrains vendus sur le bord du lac. Le terrain de loisirs a été un lourd dossier! Plus de 20 communications avec la Municipalité et la MRC, ainsi que plusieurs rencontres ont finalement mené à refaire l'arpentage de ce terrain, à diminuer de plus de la moitié les coûts de location, de régler le bail de 2018 et le bail de 2019 et de réaliser le reboisement de ce terrain.

MERCI à vous chers membres de votre soutien.

MERCI aussi à tous les collaborateurs qui nous ont permis de réaliser toutes ces activités dans l'intérêt du maintien de la qualité de vie au lac Xavier.

Bilan rédigé par Nicole Messier en collaboration avec Carolle Bouchard.



Informations générales

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site Internet de la Corporation des résidents du lac Xavier à l'adresse suivante : www.lacxavier.ca. Vous y trouverez le calendrier des activités, des nouvelles, le Code de Vie ainsi que les liens utiles relatifs à la Municipalité de la Conception, à la MRC des Laurentides et autres documents en lien avec la qualité de l'eau et de l'environnement.

Cotisations 2019

Le prix de la cotisation reste inchangé, au prix de 40\$. Nous vous incitons vivement à renouveler votre participation à titre de membre de la Corporation des résidents du Lac Xavier.

Il est maintenant possible de cotiser par INTERAC, voici la procédure :

- 1) Avec votre institution financière, vous devez avoir l'option Interac
- 2) Transférer le montant à l'adresse lacxavier@outlook.com
- 3) Choisissez une question et mot de passe pour le transfert
- 4) Envoyez le mot de passe par courriel à lacxavier@outlook.com avec vos informations personnelles (Noms, adresse, courriel, montant de cotisation, dons)

Si vous avez des problèmes d'utilisation, n'hésitez pas à communiquer avec lacxavier@outlook.com

Par la poste, libellez le chèque à Corporation du lac Xavier et retournez-le avec le [formulaire d'adhésion](#).

Merci pour votre fidélité.

Rencontre 5 à 7

Le CA organise de nouveau cette année cette activité au cours de laquelle anciens et nouveaux résidents se rencontrent dans un cadre informel. La Corporation offre le buffet, thé et café. Nous vous invitons à apporter vos autres boissons et vos verres.

Nous vous attendons tous avec plaisir, **samedi le 21 septembre 2019**,
à l'Hôtel de Ville de La Conception.



Corporation des résidents du Lac Xavier
VIVRE en HARMONIE

Environnement – Au lac Xavier, on reboise

Les arbres et le bois contribuent à freiner les changements climatiques.

- **Un arbre, c'est un puits de carbone extraordinaire.**
Par le phénomène de la photosynthèse, les arbres absorbent le dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Ils emmagasinent alors le carbone (C) en eux et relâchent l'oxygène (O) dans l'atmosphère.
- **Le CO₂ est un gaz à effet de serre et occasionne des impacts négatifs pour l'atmosphère,** comme des changements dans la température terrestre ainsi qu'une augmentation des sécheresses, des feux de forêt et des catastrophes naturelles.
- **Tant que le carbone est emmagasiné dans le bois, il n'est pas dans l'atmosphère. C'est un gain pour l'environnement.**
- **Les arbres permettent de transformer du bois en produits.** Quand ceux-ci sont écologiques et durables, le carbone en eux est stocké pour longtemps. Ce processus réduit la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le gain pour l'environnement se poursuit.

Comme convenu avec la MRC des Laurentides, le **20 mai prochain**, le reboisement à la descente qui donne accès au **TERRAIN DES LOISIRS** sera exécuté par la municipalité avec la participation d'une dizaine de membres de la Corporation. Une plantation d'une centaine d'arbres, conifères et feuillus nous seront fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et distribués par Les Clubs 4-H du Québec.

Pour le conseil d'administration et la municipalité, ce projet de plantation est un **geste concret** de conservation, de respect de l'arbre, de la forêt et un souci d'améliorer l'environnement au **LAC XAVIER**.

Carolle Bouchard



1098, rue de Saint-Jovite, CP 4506, Mont-Tremblant (QC), J8E 1A1
administration@lacxavier.ca

Analyse d'eau

Le coût de l'analyse d'eau annuelle sera de \$25, la distribution des bouteilles de prélèvement et cueillette se fera **le dimanche 28 juillet 2019**.

Pour les résultats de 2018, veuillez consultez notre site internet (<http://www.lacxavier.ca/calendrier.php>)

Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Bonne nouvelle! Aucune plante aquatique exotique envahissante (PAEE) n'a été identifiée au lac Xavier en 2018. Restons cependant vigilants! Joignez-vous à la tournée d'inventaire 2019 soit le 24 ou 25 août.

Développement au lac Xavier

Nous avons appris que 2 autres terrains du PROJET XAVIER de M. Bigras (propriétés exclusives) ont été vendus. À ce jour, 6 terrains sur 8 sont maintenant la propriété de futurs résidents. L'accès à ces terrains passe par le chemin des CHIC SHACK et se poursuit par un chemin privé jusqu'au lac Xavier.

Pour informations supplémentaires voir le journal TREMBLANT EXPRESS.

Information Municipale

La Municipalité veut développer les infrastructures au Lac Boisseau pour mieux en contrôler l'accès. M. Gaétan Castilloux, conseiller, est responsable de ce projet.

On trouve le Bulletin municipal sur le site web de la Municipalité pour ceux qui n'ont pas de casier postal. Le CA de la Corporation a fait paraître un article dans l'Édition automne 2018 sur la caractérisation des plantes aquatiques au lac Xavier. Nous avons aussi fait paraître un article (édition hiver 2019) sur la cérémonie de reconnaissance organisée par le CA le 28 oct. 2018 pour remercier Louise et Jacques Noël de Tilly de leurs nombreuses années de collaboration à la sauvegarde de la qualité de vie au lac Xavier. De plus, dans l'édition juin 2018, la municipalité a adressé ses félicitations à Madeleine Thivierge qui a reçu une épinglette Canada 150e anniversaire des mains du député fédéral de Laurentides-Labelle, M. David Graham, pour son implication dans sa communauté.

Les locations à court terme ont été maintes fois discutées aux séances municipales. La définition est passée de moins de 14 jours à moins de 30 jours. Elles ne peuvent être offertes sur nos lacs à moins d'avoir déjà obtenu une autorisation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec. (CITQ) La Municipalité va accorder le permis aux résidences qui l'ont déjà mais aux nouvelles demandes, ce sera évalué cas par cas.

À l'AGA vous recevrez plus d'informations.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2019

Parution du journal l'Écho du Lac Xavier
Assemblée générale annuelle *
Analyses d'eau
Caractérisation des plantes aquatiques
Rencontre 5 à 7
Parution du journal l'Écho du Lac Xavier

Semaine du 27 mai 2019
Dimanche le 9 Juin 2019, à 10:00
Dimanche le 28 juillet 2019
Samedi ou Dimanche, 24-25 août 2019
Samedi le 21 septembre 2018
Semaine du 9 décembre 2018

***L'Hôtel de Ville, Salle Alfred Pilon, La Conception.**

Afin que les personnes aient le temps d'échanger, jus, café et collation seront disponibles à compter de 9h30. Vous pourrez payer votre cotisation lors de la réunion.



Corporation des résidents du Lac Xavier
VIVRE en HARMONIE

1098, rue de Saint-Jovite, CP 4506, Mont-Tremblant (QC), J8E 1A1
administration@lacxavier.ca